Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 056-200059244-20260417-2026_D37-DE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE PONTIVY
COMMUNE D'EVELLYS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 17 avril 2026

Date de convocation : 10 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-sept avril à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal d'EVELLYS, les membres du conseil municipal proclamés élus, se sont réunis à Evellys (Naizin) sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément aux articles L. 2121-10 et suivants du Code général des collectivités territoriales.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :
Mme AMIOT-BOTUHA Carole, M. BRACQUEMOND Ludovic, M. CADORET Philippe, M. CADOUDAL Nicolas, M. ETIENNE Jessy, M. FOULON Lionel, Mme GUEHENNEUX Fanny, Mme GUYOT Bernadette, M. JEGOUX Christian, M. LE BOT Jean-Pierre, M. LE CLAINCHE Laurent, Mme LE CLAINCHE Marine, M. LE CLEZIO Régis, M. LE MOIGNIC Gilbert, Mme LE PALMEC Marianne, M. LE SAUCE Eric, Mme LE TUTOUR-CRAHAN Rozenn, M. ONNO Jean-Marc, Mme PHILIPPE Marie, Mme PINET Sandra , M. POCARD Christian, M. POURCHASSE Antoine, Mme ROBIC Fabienne, Mme ROUVRAY Claire, Mme VILLAIN Gaëlle, Mme WIAND Charlotte

Absente ayant donné procuration :
Mme GUILLEMET Pauline à Mme ROBIC Fabienne

Secrétaire de séance : M. CADOUDAL Nicolas

nombre de conseillers en exercice	**27**
nombre de présents	26
nombre d'absent	1
nombre de votants	27
procuration	1
Quorum	**14**

****

2026-D37 - Composition de la commission de contrôle des listes électorales

La commission de contrôle des listes électorales a pour missions notamment :

- De s'assurer de la régularité de la liste électorale en examinant les inscriptions et radiations intervenues depuis sa dernière réunion ;
- De statuer sur les recours formés par les électeurs contre les décisions de refus d'inscription ou de radiation prises à leur égard par le maire.

Les membres de la commission sont nommés par arrêté du Préfet, pour une durée de 6 ans, et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal. La commission est composée :

- D'un conseiller municipal de la commune
- D'un délégué de l'administration désigné par le préfet
- D'un délégué désigné par le président du tribunal judiciaire

Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 056-200059244-20260417-2026_D37-DE

M. le Maire propose de soumettre les noms de Mme JEHANNO Emma et M. GUILLEMET Jacques en tant que délégués.

Le Conseil Municipal, après avoir voté, à l'unanimité :

- Désigne M. Ludovic BRACQUEMOND membre de la Commission de contrôle des listes électorales pour le nouveau mandat municipal ;
- Autorise M. le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

POUR	27
CONTRE	0
ABSTENTION	0

Acte rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité
Et publication électronique le : 24/04/2026

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance
Nicolas CADOUDAL

Le Maire,
Philippe CADORET

MAIRIE D'EVELLYS (Morbihan)